



Ville de La Crèche
Conseil Municipal du 4 avril 2019

Compte Administratif 2018 Locations des salles municipales Note de synthèse

Exercice 2018

Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » doit être « jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sera disponible sur le site internet de la Commune de La Crèche, après la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2019.

La présente note comprend donc une vue d'ensemble du compte administratif 2018 des locations des salles municipales.

I. Contexte général

La population de la Commune, au 1er janvier 2019 est de 5 706 habitants. Pour rappel, la population Créchoise était de 5 653 habitants au 1^{er} janvier 2018.

Les derniers éléments socio-démographiques connus :

Données socio-démographiques	Pour la Commune	Pour le Département	Pour la Région
Population légale	5 706	374 743	5 935 603
Nombre de foyers fiscaux	2 404	160 680	2 594 663
Part des foyers fiscaux non imposables	37,60 %	49,80 %	47,70 %
Revenu fiscal moyen par foyer	22 293	19 676	20 148

II. Résultat du Compte Administratif 2018

Le Compte administratif 2018 des locations des salles se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif est ni excédentaire, ni déficitaire (il est à zéro).

Pour Mémoire :

Excédent de fonctionnement cumulé :	0 €
Excédent d'investissement cumulé :	0 €
Restes à réaliser :	-977,71 €

Résultat cumulé :	- 977,71 €

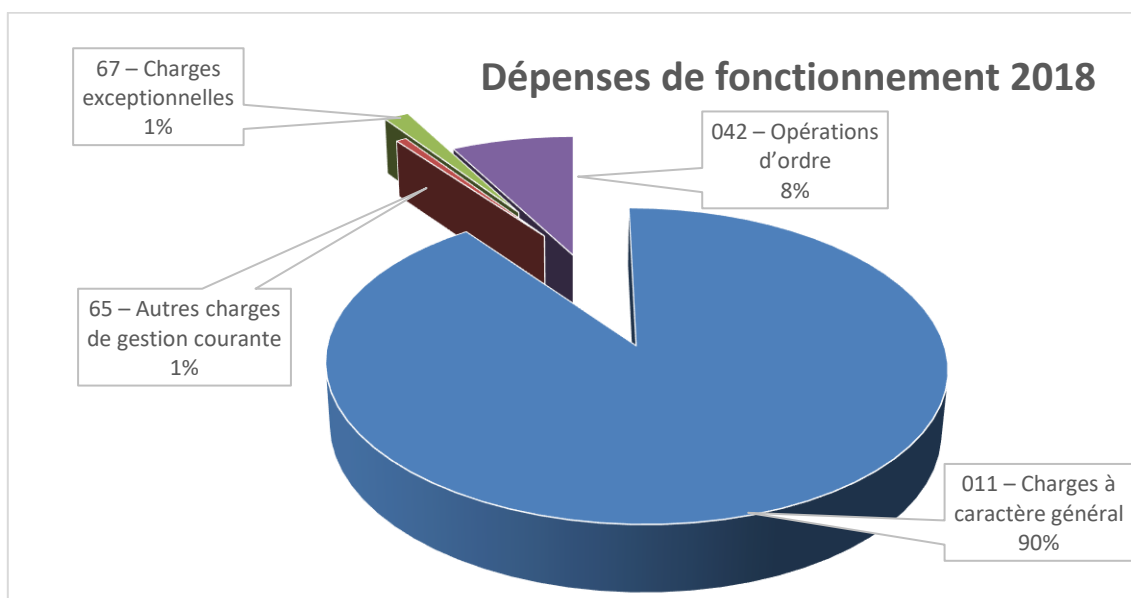
III. Détails des sections

1. Section de Fonctionnement

1.1 Dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement pour 2018 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
011 – Charges à caractère général	22 597,13	21 979,25	-2,74%
65 – Autres charges de gestion courante	29,97	159,17	431,10 %
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles	253,54	397,71	56,86 %
023 – Virement à la section d'investissement			
042 – Opérations d'ordre	1 954,06	1 877,61	-3.91 %
TOTAL	24 834,70	24 413,74	-1,70 %



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, travaux d'entretien des bâtiments, les contrats de maintenance

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre concerne des effacements de créances.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :

Dans ce chapitre figure essentiellement la régularisation de la TVA.

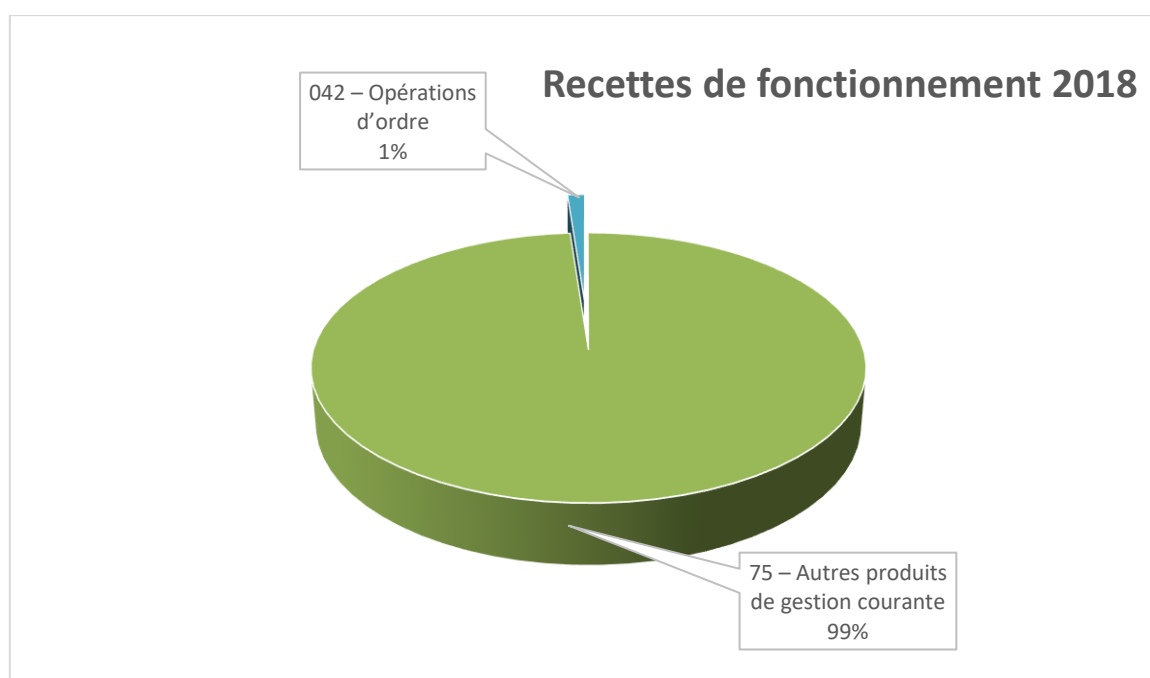
Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre des sections :

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements des immobilisations.

1.2 Recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2018 en €, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
013 – Atténuations de charges			
70 – Produits des services			
73 – Impôts et taxes			
74 – Dotations et participations			
75 – Autres produits de gestion courante	23 892,50	24 125,47	0,98 %
77 – Produits exceptionnels			
042 – Opérations d'ordre	942,20	288,27	- 69,40 %
TOTAL	24 834,70	24 413,74	- 1,70 %



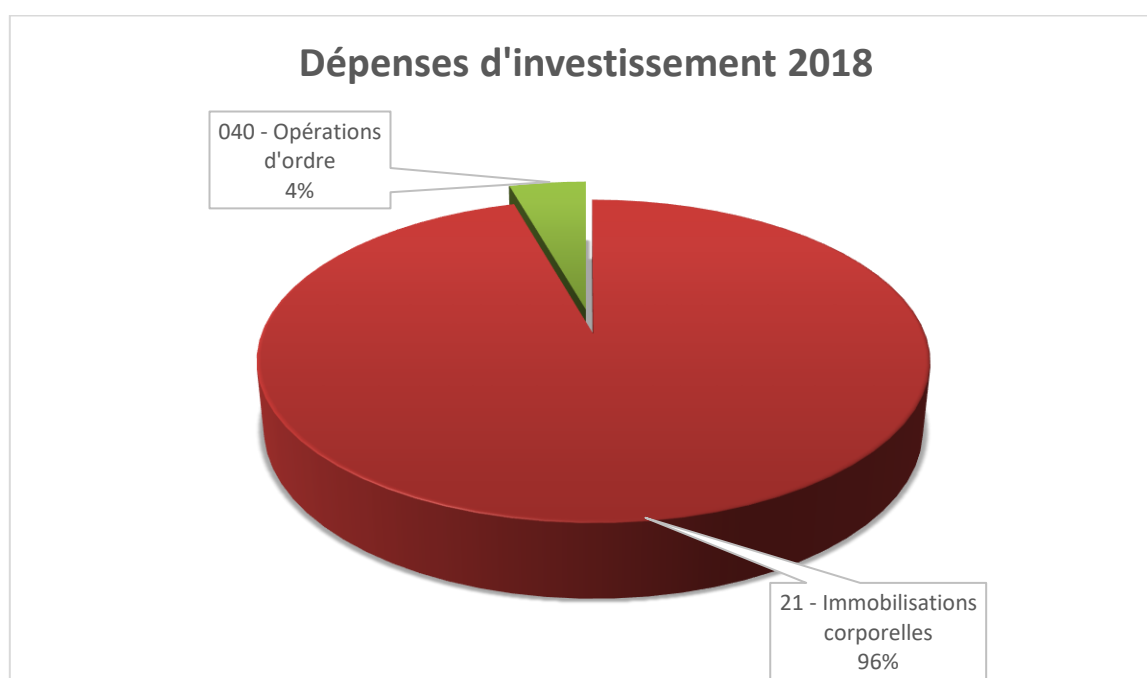
Chapitre 75 : la prise en charge du déficit par la Commune de la Crèche. Celle-ci s'élève à 14 376,96 € pour l'année 2018. Les locations des salles s'établissent à 9 746,19 €. Pour mémoire en 2017, les locations étaient de 9 468,75 €.

Chapitre 042 : Celui-ci concerne principalement les amortissements et les travaux en régie.

2. Section d'investissement

2.1 Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
13 – Subventions d'investissement			
20 - Immobilisations incorporelles			
21 - Immobilisations corporelles	1 361,42	6 235,56	358,02 %
23 - Immobilisations en cours			
16 – Emprunts et dettes assimilées			
040 – Opérations d'ordre	942,20	288,27	- 69,40 %
TOTAL	2 303,62	6 523,83	183,20 %



Chapitre 021 – Immobilisations corporelles.

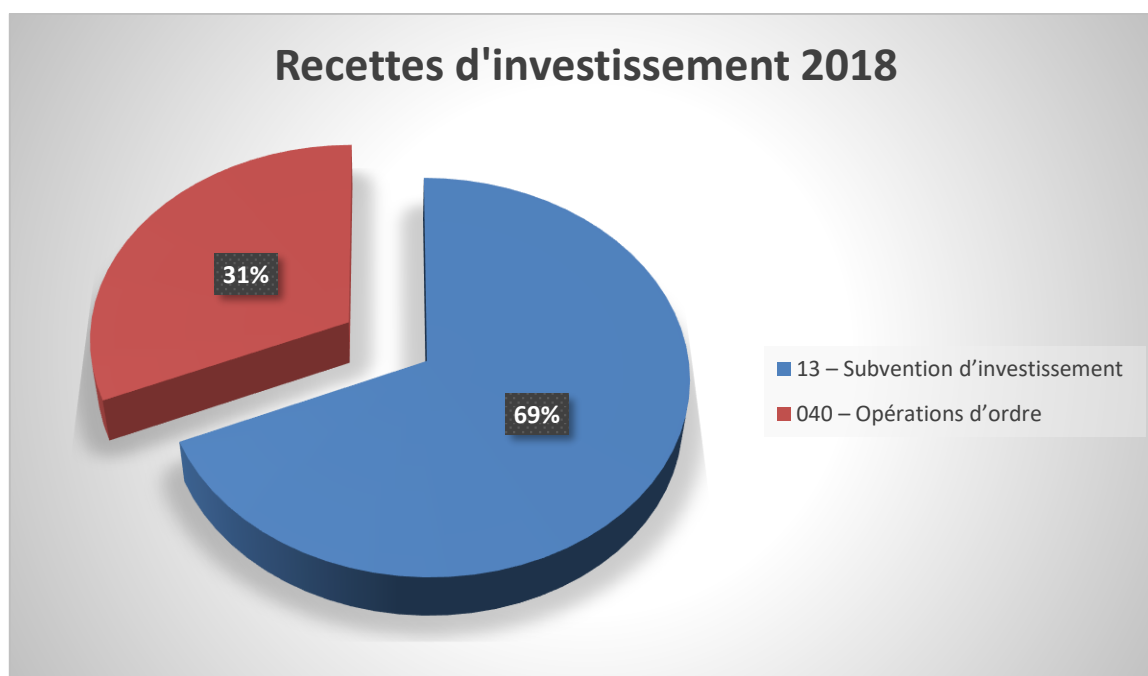
Le principal achat de l'année 2018 est :

- alimentation et pose de volets roulants à la salle de Champcornu pour un montant de 5 641,62 €.
- pose d'un éclairage extérieur avec détecteur pour une somme de 568,16 €.

Au chapitre 040 (Opérations d'ordre), celui-ci concerne les amortissements et les travaux en régie.

2.2 Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2017 (pour mémoire)	CA 2018	Variation en %
10 – Dotations, fonds divers et réserves			
13 – Subvention d'investissement		4 091,86	
16 – Emprunts			
024 – Produits des cessions d'immobilisations			
021 – Virement à la section fonctionnement			
040 – Opérations d'ordre	1 954,06	1 877,61	- 3,91 %
001 – Excédent investissement reporté (résultat cumulé)			
TOTAL	1 954,06	5 969,47	205,49 %



Chapitre 13 – subvention d'investissement : il représente les subventions du budget principal.
Au chapitre 040 (Opérations d'ordre) : ce point concerne les amortissements.